

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Khemis-Miliana
Faculté des Langues Etrangère
Département de Français



Module : Traduction
Niveau : L3—Français
Chargé du module : Dr. SOLTANI
Année universitaire : 2025/2026

Cours 2 : Outils du traducteur : Documentation, dictionnaires et recherche d'équivalents (FR → AR)

Introduction

La qualité d'une traduction dépend en grande partie de la **maîtrise des outils du traducteur** et de sa capacité à adopter une démarche méthodologique rigoureuse. Contrairement à une conception réductrice encore répandue, traduire ne consiste pas à sélectionner mécaniquement le premier équivalent proposé par un dictionnaire bilingue, mais à **analyser le sens, vérifier l'usage et justifier chaque choix traductionnel** en fonction du contexte et du destinataire. Comme le souligne Jean-René Ladmiral, la traduction ne peut être assimilée à un simple transcodage linguistique, car elle relève avant tout d'un **transfert de sens**, nécessitant une interprétation réfléchie du message (Ladmiral, 1979).

Dans cette perspective, le traducteur professionnel s'appuie sur une **démarche documentaire structurée**, fondée sur l'utilisation critique et complémentaire de plusieurs ressources lexicographiques et terminologiques. Eugene Nida insiste sur le fait que le traducteur doit rechercher « *the closest natural equivalent* » du message de la langue source, ce qui suppose une connaissance approfondie des usages linguistiques et culturels de la langue cible (Nida, 1964). Le recours exclusif au dictionnaire bilingue s'avère ainsi insuffisant, voire trompeur, s'il n'est pas accompagné d'une analyse sémantique et contextuelle préalable.

De même, Georges Mounin rappelle que toute traduction implique des choix motivés et justifiés, et que le traducteur doit constamment confronter les solutions possibles afin de restituer fidèlement le message original sans en sacrifier la lisibilité (Mounin, 1963, 1994). La consultation de dictionnaires monolingues, de glossaires spécialisés et de ressources contextuelles devient alors une étape indispensable du travail de traduction, en particulier dans le cadre de la traduction français–arabe, où les différences linguistiques et culturelles accentuent les risques de contresens et de calques inappropriés.

Ce cours vise donc à **initier l'étudiant aux outils fondamentaux de la traduction français–arabe**, en développant chez lui des **réflexes méthodologiques de recherche terminologique**, d'évaluation critique des sources et de justification argumentée des choix traductionnels. Il s'inscrit dans une approche traductologique qui considère la traduction comme une activité intellectuelle raisonnée, fondée sur la documentation, l'analyse et la responsabilité du traducteur en tant que médiateur linguistique et culturel.

1. La documentation en traduction

1.1. La notion de documentation

La documentation désigne l'ensemble des **ressources linguistiques et extralinguistiques** que le traducteur consulte afin de comprendre avec précision un terme, une notion ou un domaine de spécialité. Elle constitue une étape essentielle du processus traductionnel, car elle permet au traducteur de dépasser la simple intuition linguistique pour fonder ses choix sur des **données fiables, attestées et contextualisées**. La documentation inclut notamment les dictionnaires monolingues et bilingues, les glossaires spécialisés, les ouvrages de référence, ainsi que les textes parallèles appartenant au même domaine que le texte à traduire. Plusieurs chercheurs en traductologie soulignent le rôle central de la documentation dans la qualité de la traduction. Ainsi, Daniel Gouadec affirme que la traduction professionnelle repose nécessairement sur une activité documentaire rigoureuse, sans laquelle aucune traduction spécialisée ne peut être fiable. Selon lui, « *la documentation est au cœur de l'activité du traducteur, car elle conditionne la compréhension du texte et la validité des solutions terminologiques proposées* » (Gouadec, 2007, p. 27). Cette affirmation met en évidence le fait que la documentation n'est pas une activité secondaire ou facultative, mais bien une **composante structurelle du travail du traducteur**.

La documentation permet :

- de comprendre le **sens exact** d'un terme ;
- de vérifier son **usage réel** ;
- de choisir un **équivalent approprié** en langue arabe.

1.2. Types de ressources documentaires

On distingue principalement deux grandes catégories de ressources utilisées en traduction : les **ressources lexicographiques** et les **ressources contextuelles**. Ces ressources jouent un rôle complémentaire dans la compréhension du texte source et dans le choix des équivalents en langue cible.

1.2.1. Les ressources lexicographiques

Les ressources lexicographiques regroupent l'ensemble des ouvrages et outils consacrés à la description du lexique, tels que les dictionnaires bilingues, les dictionnaires monolingues et les glossaires spécialisés. Elles permettent au traducteur de comprendre le sens précis d'un mot, d'identifier ses différentes acceptions et de repérer les équivalents possibles en langue cible. Les glossaires, quant à eux, offrent une terminologie stable et validée dans un domaine spécifique, ce qui garantit la cohérence terminologique. Ces ressources constituent un point d'appui essentiel pour éviter les contresens et les traductions approximatives.

1.2.2. Les ressources contextuelles

Les ressources contextuelles comprennent les textes parallèles, les documents officiels, les articles spécialisés et les publications appartenant au même domaine que le texte à traduire. Elles permettent au traducteur d'observer l'usage réel des termes en contexte, ainsi que les structures discursives propres à un type de texte donné. Grâce à ces ressources, le traducteur peut vérifier la naturalité d'un équivalent et adapter sa traduction aux normes rédactionnelles du domaine concerné. Elles sont particulièrement utiles pour les textes journalistiques, administratifs et spécialisés.

Dans le cadre de ce cours, l'accent est mis principalement sur l'usage des **dictionnaires**, car ils constituent l'outil de base du traducteur débutant. La maîtrise des dictionnaires bilingues et monolingues permet à l'étudiant d'acquérir les premiers réflexes de recherche lexicale et de développer une approche méthodique et critique de la **traduction français–arabe**.

2. Les dictionnaires : types et fonctions

2.1. Le dictionnaire bilingue (FR–AR)

Le dictionnaire bilingue propose des **équivalents lexicaux** entre le français et l'arabe.



Exemples de dictionnaires bilingues

2.1.1. Avantages :

- outil rapide ;
- utile pour un premier repérage des équivalents ;
- indispensable au début de l'apprentissage.

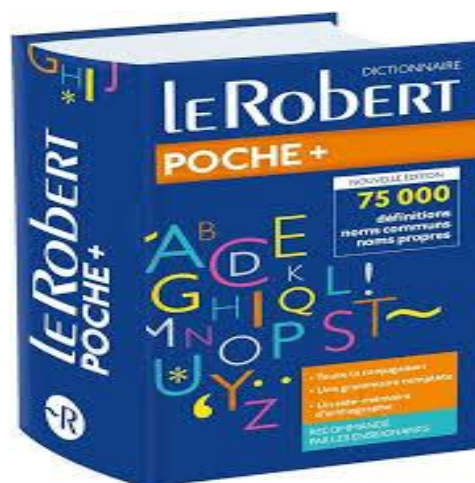
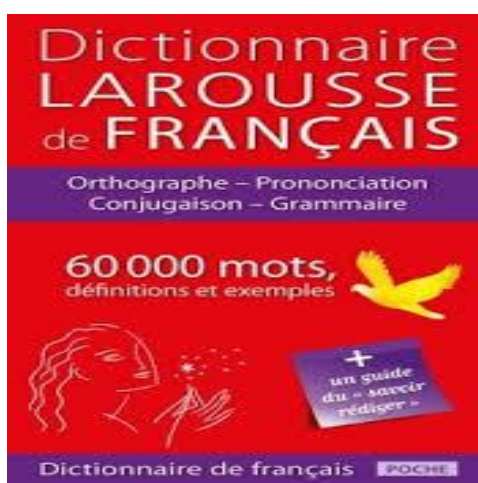
2.1.2. Limites :

- absence de contexte ;
- multiplicité d'équivalents sans hiérarchisation ;
- risque de faux-amis et de choix inadaptés.

N-B le dictionnaire bilingue ne doit jamais être utilisé seul.

2.2. Le dictionnaire monolingue

Le dictionnaire monolingue explique les mots **dans une seule langue** (français ou arabe).



Exemples de dictionnaires monolingues

2.2.1. Rôle fondamental :

- préciser le sens exact d'un mot ;
- distinguer les sens figurés et spécialisés ;
- comprendre l'usage réel du terme.

2.2.2. Importance en traduction :

Avant de traduire un mot français, le traducteur doit le comprendre en français, puis vérifier l'usage du terme arabe choisi. Le dictionnaire monolingue est un outil de compréhension, non de simple équivalence.

3. Les glossaires

3.1. Définition :

Le glossaire est une liste organisée de termes appartenant à un domaine spécialisé tel que la médecine, le droit, l'environnement ou l'administration, accompagnée de leurs définitions et, en traduction, de leurs équivalents validés dans la langue cible. Il constitue un outil fondamental pour le traducteur, car il permet de fixer une terminologie précise et stable, évitant ainsi les variations inutiles et les incohérences dans le texte traduit. Contrairement au dictionnaire général, le glossaire est étroitement lié à un domaine de spécialité et reflète l'usage professionnel réel des termes.

Plusieurs spécialistes en terminologie soulignent l'importance du glossaire dans la pratique de la traduction spécialisée. Ainsi, Maria Teresa Cabré affirme que « *la terminologie est l'élément central de la communication spécialisée, car elle permet la transmission précise des connaissances dans un domaine donné* » (Cabré, 1999, p. 15). Dans cette perspective, le glossaire joue un rôle essentiel en assurant la cohérence terminologique et la fiabilité du message, notamment dans les textes scientifiques, techniques ou administratifs.

Pour le traducteur français–arabe, le glossaire facilite également la justification des choix traductionnels, car il s'appuie sur des sources spécialisées reconnues. Il permet enfin de gagner en efficacité et en rigueur méthodologique, tout en contribuant à la qualité et à la crédibilité du texte traduit.

3.2. Caractéristiques :

- **Terminologie stable** : les termes sont utilisés de manière constante pour désigner une même notion, sans variation inutile, ce qui est essentiel dans les textes spécialisés.
- **Équivalents validés** : les traductions proposées sont fondées sur des sources fiables (ouvrages spécialisés, usages professionnels, normes terminologiques).
- **Usage spécialisé** : les termes reflètent l'emploi réel dans un domaine précis (médical, juridique, administratif, scientifique).

- **Définition précise des notions** : chaque terme renvoie à un concept clairement identifié et délimité.

- **Lien étroit avec le domaine** : le glossaire est élaboré en fonction d'un champ de spécialité déterminé et de ses pratiques discursives.

3.3. Utilité :

- **Garantir la cohérence terminologique** tout au long du texte traduit et entre plusieurs documents du même domaine.

- **Éviter les traductions approximatives ou intuitives**, souvent sources d'erreurs de sens ou de contresens.

- **Assurer la conformité au domaine**, en respectant la terminologie et les normes propres à la spécialité concernée.

- **Faciliter la justification des choix traductionnels**, notamment dans un cadre universitaire ou professionnel.

- **Améliorer la qualité et la crédibilité du texte traduit**, en produisant une traduction précise, fiable et acceptable pour les spécialistes du domaine.

4. La justification du choix traductionnel

4.1. Qu'est-ce qu'un choix traductionnel ?

Un choix traductionnel correspond à la solution adoptée par le traducteur parmi plusieurs équivalents possibles pour rendre un mot, une expression ou une structure du texte source. Ce choix résulte d'une analyse du sens, du contexte et du domaine du texte à traduire. Il ne s'agit donc pas d'une décision arbitraire, mais d'un acte réfléchi fondé sur des critères linguistiques et communicatifs. Dans un cadre universitaire, le choix traductionnel doit être argumenté et justifié à l'aide de sources et de références fiables.

4.2. Les critères de justification

Un bon choix traductionnel repose sur trois critères principaux :

4.2.1. La preuve lexicale

Le choix doit être appuyé par :

- un dictionnaire reconnu ;
- un glossaire spécialisé ;
- une source fiable.

4.2.2. L'usage

Le terme choisi doit être :

- courant ou attesté ;

- naturel en arabe ;
- conforme aux habitudes linguistiques.

4.2.3. Le contexte

Le sens dépend :

- du type de texte ;
- du domaine ;
- de l'intention communicative.

N-B : Un même mot français peut avoir plusieurs traductions possibles selon le contexte.

5. La recherche d'équivalents : démarche méthodologique

La recherche d'équivalents suit une démarche en plusieurs étapes :

1. Identifier le mot ou l'expression problématique ;
2. Consulter un dictionnaire monolingue français ;
3. Proposer plusieurs équivalents possibles en arabe ;
4. Vérifier leur sens et leur usage en arabe ;
5. Choisir l'équivalent le plus pertinent et naturel ;
6. Justifier le choix par des arguments précis.

6. Réflexes essentiels du traducteur débutant

Le traducteur doit apprendre à :

- ne jamais se contenter d'un seul dictionnaire ;
- comparer plusieurs sources ;
- remettre en question la première solution trouvée ;
- privilégier le sens, l'usage et la lisibilité ;
- argumenter ses choix de manière claire.

Conclusion

Les outils du traducteur constituent la base de toute traduction réussie. La maîtrise des dictionnaires, de la documentation et de la recherche d'équivalents permet à l'étudiant de passer d'une traduction intuitive à une traduction raisonnée et justifiée. Ce cours développe ainsi des compétences méthodologiques essentielles qui accompagneront l'étudiant tout au long de sa formation en traduction français–arabe.

Il contribue également à renforcer l'autonomie du futur traducteur et sa capacité à adopter une démarche critique face aux ressources consultées. Enfin, il prépare l'étudiant à aborder

des textes plus complexes et spécialisés en respectant les exigences de fidélité, de précision terminologique et de lisibilité propres à toute traduction de qualité.

Références bibliographiques

Cabré, M. T. (1999). *Terminology: Theory, methods and applications*. Amsterdam, Netherlands: John Benjamins.

Gouadec, D. (2007). *Translation as a profession*. Amsterdam, Netherlands: John Benjamins.

Ladmiral, J.-R. (1979). *Traduire : théorèmes pour la traduction*. Paris, France: Payot.

Mounin, G. (1963). *Les problèmes théoriques de la traduction*. Paris, France: Gallimard.

Mounin, G. (1994). *La traduction aujourd'hui*. Paris, France: Hachette.

Nida, E. A. (1964). *Toward a science of translating: With special reference to principles and procedures involved in Bible translating*. Leiden, Netherlands: E. J. Brill.

Seleskovitch, D., & Lederer, M. (1984). *Interpréter pour traduire*. Paris, France: Didier Érudition.

Vinay, J.-P., & Darbelnet, J. (1977). *Stylistique comparée du français et de l'anglais : Méthode de traduction* (nouvelle éd.). Paris, France: Didier. (Ouvrage original publié en 1958)